

Les édifices labellisés Architecture contemporaine remarquable

Département : Var

Commune : Toulon

Appellation : **Le Grand Horizon**

Auteurs : Jean-Georges NARKISIAN (architecte)

Date : 1966-1973

Labellisation : décision préfectorale du 17 avril 2024

La résidence « Le Grand Horizon » est un ensemble immobilier construit par l'architecte Jean Georges Narkisian (1922-1998), architecte qui demeure relativement méconnu à l'heure actuelle, en dépit de l'important legs architectural qu'il laisse au Var.

L'opération, conçue dès 1962, sera édifiée entre 1966 et 1973. Décrit par l'architecte comme un « immeuble d'habitation à niveau différencié et en retraits successifs », l'ensemble initial de 15 logements a été réduit à 11 dans le but de conserver les arbres existants environnants et d'assurer la création d'un « parc à voitures » adapté à la fois au nombre de logement mais également au site. Le site d'implantation du projet est un terrain en pente en surplomb de la ville de Toulon, de fait, il offre une pleine vue sur la ville et sur l'horizon méditerranéen.

Pour le « Grand Horizon », qui est l'un des premiers projets de l'agence personnelle de Jean-Georges Narkisian après la séparation avec Alfred Henry, l'architecte insiste sur le « caractère expérimental de cet immeuble ». En effet, l'architecture des années 1960 à 1970 est remise en question dans ses fondements à la fois sociologique et formaliste. Le constat du mal-être produit par les grands ensembles et l'étalement urbain grandissant de l'habitat pavillonnaire amène l'architecte à remettre en cause ces deux typologies architecturales. La qualité de vie des habitants devient alors un critère non négligeable dans la pensée du projet. De plus, l'Etat qui est à l'origine des commandes de reconstructions d'après-guerre, prend part à cet élan et participe à la dynamique d'une nouvelle pensée architecturale en promouvant une volonté d'innovation à la fois technique mais également typologique. Certains architectes œuvrent ainsi pour un type d'habitat entre le collectif et l'individuel: l'habitat intermédiaire.

Dès les premières études pour ce projet (1962), l'immeuble se distingue du tissu pavillonnaire épars du quartier. Son volume, beaucoup plus massif (il occupe la quasi-totalité de la parcelle de 2800 m²), et ses lignes horizontales blanches contrastent avec les formes traditionnelles des maisons néoprovençales à toitures de tuile. Cependant, sa forme en gradins lui offre une assez bonne intégration dans le paysage pentu des contreforts du Faron et confère aux logements une vue saisissante sur la rade de Toulon. Au cours des évolutions successives du projet, les espaces extérieurs plantés sont remplacés par des toitures-terrasses plantées, permettant une augmentation des volumes habitables, car elles présentent pratiquement la même superficie que l'espace intérieur. Les garde corps latéraux, à l'est et à l'ouest, dans le prolongement de la terrasse, sont en béton. Ils réduisent considérablement le vis-à-vis et ont une forme courbée que l'on retrouve dans d'autres projets de Jean-Georges Narkisian, comme par exemple la villa construite à Carqueiranne. Au sud en revanche, les garde-corps métalliques, évoquant des bastingages, préservent moins l'intimité, mais sont ajourés au profit de la vue sur la rade depuis l'intérieur des logements.



© DRAC PACA

L'immeuble est desservi par deux grandes avenues goudronnées et par deux escaliers latéraux (est et ouest) permettant aux habitants de disposer d'un accès privé.

Par l'ensemble de ses qualités et caractéristiques, l'immeuble évoque certaines architectures d'habitations en terrasse en Suisse comme l'opération de Halen, réalisée en 1961 dans la ville de Zoug, par les architectes Stucky et Meuli.

L'ensemble est très bien entretenu et on ne déplore que très peu de modifications.

Auteurs de la fiche : Pascale Bartoli, architecte libérale, Eve Roy, DRAC PACA